

CBD07

Table des matières

Composition des équipes.....	2
Modalités d'engagement.....	2
Inscription.....	3
Déroulé de la compétition.....	5
Généralités :.....	5
Concours en phase de groupe :.....	5
Déroulé :.....	5
Rétribution des parties :.....	7
Gestion des égalités :.....	7
Concours en phase de poule (5e concours) :.....	8
Déroulé :.....	8
Rétribution des parties :	9
Attribution des points.....	10
Points de catégorisation.....	10
Points de classement.....	10
Classement.....	12
Dates et lieux des concours.....	13

CBD07

Composition des équipes

Une équipe engagée dans les concours qualificatifs féminins peut être composée de joueuses dont la catégorisation sera F4, F3 ou F-18 (les F-18 ne doivent pas être inscrites sur la liste ministérielle de Haut Niveau « Elite, Sénior, Collectifs nationaux ou Relève »).

Le nom de la capitaine doit être noté obligatoirement sur la première ligne de la fiche de participation. La présence de la capitaine n'est pas obligatoire à tous les concours, mais, en cas d'absence, son nom doit être barré en portant la mention « Absente ».

Modalités d'engagement

- Les équipes doivent être engagées sur le plan d'une AS ou d'une ESB.
- 2 joueuses minimum de l'équipe de base doivent être présentes sur chaque concours dédié.
Les joueuses de base sont les joueuses qui sont notées sur la fiche de participation du 1^{er} concours qualificatif.
- Vous avez la possibilité de compléter l'équipe avec des licenciées F4, F3 ou F-18 (les joueuses F-18 ne doivent pas être inscrites sur la liste ministérielle de Haut Niveau « Elite, Sénior, Collectifs nationaux ou Relève ») de la même AS ou même ESB. Ces joueuses devront être notées sur la fiche de participation dans les cases « JOCKER ».
- Une équipe peut être composée de 3 joueuses F-18 (les joueuses F-18 ne doivent pas être inscrites sur la liste ministérielle de Haut Niveau « Elite, Sénior, Collectifs nationaux ou Relève »).

Règlement des concours qualificatifs féminins saison

2026/2027

CBD07

Inscription

- Les inscriptions se feront sur le site du CBD07. Seuls les renseignements de la capitaine d'équipe seront demandés à ce moment-là.
- Elles seront ouvertes du 3 août 2026 à 20H00 au 17 août 2026 à 20H00.
- Toutes les inscriptions effectuées pendant le délai imparti seront validées.
- Toutes les inscriptions qui seraient prises après la date butoir seraient soumises à approbation du CBD en fonction du nombre d'équipes inscrites.
- Après validation de toutes les inscriptions par la commission féminine, chaque équipe devra envoyer aux clubs organisateurs un chèque de 20€ par concours, accompagné de la fiche de participation dûment remplie.
- Les fiches de participation aux 4 premiers concours qualificatifs féminins sont disponibles sur le site du CBD 07 et se présentent comme ci-dessous

INSCRIPTION AUX COMPÉTITIONS : FICHE DE PARTICIPATION

NOMBRE DE PARTICIPANTES (1) N° DU CONCOURS (1)

ORGANISATEUR : AS. VILLE :
DEPARTEMENT : ARDÈCHE

CONCOURS QUALIFICATIFS FÉMININS F3/F4

DATE DU CONCOURS :

N° de LICENCE	NOM en lettres capitales	Prénom	Div	(1) Nb parties gagnées
Équipe déclarée				
	CAPTAIN			
Complément d'équipe (Joker)				

(1) Réservé à l'arbitre

Nom de l'ASB/ESB de la capitaine :
Signature de la capitaine

Signature de l'arbitre

On joint un chèque d'un montant de 20 euros
NB : En cas de modifications, prévenir les organisateurs à votre arrivée

- La fiche de participation du 5^{ème} concours qualificatif féminin est également téléchargeable sur le site du CBD 07 et se présente comme ci-dessous

Règlement des concours qualificatifs féminins saison

2026/2027

CBD07

INSCRIPTION AU 5ème CONCOURS QUALIFICATIF FEMININ			
FICHE DE PARTICIPATION			
NOMBRE DE PARTICIPANTS		16	N° DU CONCOURS
ORGANISATEUR : ASB Tournon		VILLE : TOURNON	DEPARTEMENT : Ardèche
DATE DU CONCOURS : dimanche 14 mars 2027			
N° de LICENCE	NOM PRENOM en lettres capitales	Div	
	CAPTAIN		
			* Nb parties gagnées dans les poules → ☐
			Classement dans la poule → ☒
			* Nb parties éliminatoires gagnées → ☐
Nom de l'ASB/ESB de la capitaine:			
* les parties "officielles" ne sont pas considérées comme gagnées		Signature de la capitaine	Signature de l'arbitre
Ci-joint un chèque d'un montant de 20 Euros			
Nb : En cas de modifications, prévenir les organisateurs à votre arrivée			

- En aucun cas, la société organisatrice doit modifier la liste des équipes inscrites sur son concours. Toutes les demandes de modification devront être envoyées au CBD qui statuera.

Règlement des concours qualificatifs féminins saison

2026/2027

CBD07

Déroulé de la compétition

Généralités :

- La saison de concours qualificatif se déroulera en 5 concours.
- Les 4 premiers concours se disputeront en phase de groupe avec 2 demi-finales et des parties de classement, puis la finale.
- Les points engendrés lors des 4 premiers concours sont précisés dans le chapitre « Attribution des points » de ce règlement et donneront la possibilité, en fonction du rang dans le classement à participer au 5^{ème} concours.
- Seule l'équipe classée première à l'issue de la 4^{ème} journée de concours qualificatif sera qualifiée automatiquement pour le championnat de France triple F3/F4.
- Les 16 équipes suivantes seront, elles, qualifiées pour le 5^{ème} concours.
- Le 5^{ème} concours qualificatif se déroulera en phase de poule avec ¼ de finale, ½ finale et finale. L'équipe vainqueur de ce 5^{ème} concours qualificatif se verra qualifiée pour le championnat de France triple F3/F4.
- Chaque concours qualificatif débutera à 8H30 précise
- Les parties seront en 1H30 ou 13 points
- Le début et la fin des parties seront donnés par un arbitre qui sera désigné par la commission arbitrage du CBD07 si cela est possible.
- Les frais d'arbitrage en dehors du défraiement d'arbitrage seront à la charge du club organisateur. Le CBD07 prendra en charge le défraiement d'arbitrage.

Concours en phase de groupe :

Déroulé :

- Les journées des 4 premiers concours se dérouleront comme suit :
 - 1^{ère} partie de groupe à 8H30
 - 2^{ème} partie de groupe à 10H30
 - 3^{ème} partie de groupe à 14H00
 - ½ finale et parties de classement à 16H00
 - Finale à 18H00
- Dans la mesure du possible, 2 équipes d'une même ASB ne se retrouveront pas dans un même groupe.

Règlement des concours qualificatifs féminins saison

2026/2027



CBDO7

- En sortie de phase de groupe, les 1^{ers} de groupe joueront les ½ finale, les 2^{èmes} de groupe joueront une partie de classement contre un 2^{ème} de groupe et les 3^{èmes} de groupe joueront une partie de classement contre un 3^{ème} de groupe.
- Si dans un groupe, il y a une partie office, celle-ci est gagnée 13 à 7 mais elle n'est pas primée. Cependant, elle rapportera, à l'équipe bénéficiant de l'office, 4 points de classement.
- Ordre des rencontres des phases de groupe :
 - Groupe de 3 ou 4 équipes (dans un groupe de 3 : D est l'office)

1 ^{ère} partie	A contre B
	C contre D
2 ^{ème} partie	A contre C
	B contre D
3 ^{ème} partie	A contre D
	B contre C
 - Groupe de 5 équipes

1 ^{ère} partie	A contre B
	C contre D
	E contre office
2 ^{ème} partie	E contre B
	A contre D
	C contre office
3 ^{ème} partie	A contre E
	B contre C
	D contre office
 - Groupe de 6 équipes

1 ^{ère} partie	A contre B
	C contre D
	E contre office
	F contre office
2 ^{ème} partie	E contre F
	A contre D
	B contre office
	C contre office
3 ^{ème} partie	B contre F

Règlement des concours qualificatifs féminins saison

2026/2027



CBDO7

E contre C

D contre office

A contre office

- A l'issue du temps réglementaire, la partie à score égal est autorisée en phase de groupe
- Le goal-average (souvent déterminant pour le classement) est pris en compte uniquement dans les parties de groupe.

Rétribution des parties :

- Les parties de groupes 20€
- Les parties de classement 30€
- La ½ finale 45€
- La finale 70€

Gestion des égalités :

- A l'issue de la phase de groupe :
 - Si l'égalité concerne 2 équipes :
 - Si les 2 équipes se sont affrontées (confrontation directe), le vainqueur sera classé devant le perdant de cette confrontation directe
 - Si les 2 équipes ne se sont pas affrontées, l'ordre suivant sera respecté :
 - Goal-average pondéré entre les équipes concernées (scores des confrontations des équipes à égalité)
 - Points faits pondérés entre les équipes concernées (points faits des confrontations des équipes à égalité)
 - Si l'égalité persiste entre 2 équipes, celles-ci sont départagées par l'opposition directe
 - Goal-average général
 - Points faits général
 - Si une égalité ou plusieurs égalités persistent après cette procédure, on fait appel à l'épreuve d'appui.
 - Déroulement "épreuve d'appui", type RTI Traditionnel : Les équipes désignent une joueuse pour pointer une boule vers un but placé au centre du rectangle de validité du lancer du but, une boule d'échauffement.

1) Tirage au sort du jeu utilisé

Règlement des concours qualificatifs féminins saison

2026/2027



CBD07

2) Tirage au sort de l'ordre de passage

3) La première équipe désignée pointe sa boule. L'arbitre marque cette boule, mesure la distance la séparant du but et la retire du jeu. Dans tous les cas le but doit être obligatoirement remis à son emplacement premier avant la mesure. L'équipe suivante pointe à son tour une boule et l'arbitre procède aux mêmes opérations et ainsi de suite. A l'issue de ce passage, l'équipe ayant pointé le plus près du but est la mieux classée et ainsi de suite. En cas d'une nouvelle égalité, une autre série de boules est jouée entre les équipes non départagées.

4) On procède ainsi jusqu'à obtenir le classement du groupe.

Concours en phase de poule (5^e concours) :

Déroulé :

- Horaire des rencontres :
 - 1^{ère} partie de poule à 8H30
 - 2^{ème} partie de poule à 10H00
 - Parties de barrage à 14H00
 - ¼ de finale à 16H00
 - ½ finale à 18H00
 - Finale à 20H00
- Ordre des rencontres de la phase de poule avec 16 équipes :

- 1^{ère} partie :
 - A contre B
 - C contre D
- 2^{ème} partie :
 - Gagnant « A contre B » contre « gagnant C contre D »
 - Perdant « A contre B » contre perdant « C contre D »

Règlement des concours qualificatifs féminins saison

2026/2027

CBD07

- Barrage : Les 2 équipes qui auront gagnées et perdues 1 parties se disputeront une partie de barrage pour connaître le 2^{ème} de poule.
- ¼ de finale :
 - 1^{er} ¼ de finale : 1^{er} poule 1 contre 2^{ème} poule 2
 - 2^{ème} ¼ de finale : 1^{er} poule 3 contre 2^{ème} poule 4
 - 3^{ème} ¼ de finale : 1^{er} poule 4 contre 2^{ème} poule 3
 - 4^{ème} ¼ de finale : 1^{er} poule 2 contre 2^{ème} poule 1
- ½ finale :
 - Gagnant 1^{er} ¼ de finale contre gagnant 2^{ème} ¼ de final
 - Gagnant 3^{er} ¼ de finale contre gagnant 4^{ème} ¼ de finale
- Finale

Rétribution des parties :

- Les parties de poules 20€
- Les ¼ de finales 25€
- Les ½ finales 40€
- La finale 60€

CBDO7

Attribution des points

Points de catégorisation

- Chaque partie gagnée créditera de 1 point de catégorisation à toutes les joueuses notées sur la fiche de participation du concours correspondant à cette partie gagnée.
- Les points de catégorisation sont indépendants des points de classement.

Points de classement

- Afin de générer un classement, des points de classement seront attribués aux équipes en fonction des parties gagnées, des parties nulles et du rang dans le groupe.
- **L'équipe, qui sera classée à la 1^{ère} place du classement à l'issue des 4 premiers concours qualificatifs, sera qualifiée pour participer au championnat de France triple féminins F3/F4.**
- L'attribution des points de classement se fera comme suit et sera identique au cahier des charges de la catégorie nationale F2 :
 - Toutes les parties gagnées valent 4 points
 - Les parties qui se terminent sur un score égal valent 2 points (en phase de groupe seulement)
 - L'équipe vainqueur du concours aura 13 points de bonus
 - L'équipe finaliste du concours aura 12 points de bonus
 - Les 2 équipes qui perdent la ½ finale auront 11 points de bonus
 - Les équipes qui gagnent la partie de classement des 2^{èmes} de groupe auront 4 points de bonus
 - Les équipes qui perdent la partie de classement des 2^{èmes} de groupe auront 3 points de bonus
 - Les équipes qui gagnent la partie de classement des 3^{èmes} de groupe auront 2 points de bonus
 - Les équipes qui perdent la partie de classement des 3^{èmes} de groupe auront 1 point de bonus
 - Les 4^{èmes} de groupe n'auront pas de points de bonus
- En cas de groupe de 3 équipes, le 3^{ème} de groupe ne pourra pas bénéficier de point de bonus.
- En cas de groupe de 5 équipes, le 4^{ème} de groupe bénéficiera de 1 point de classement et le 5^{ème} de groupe ne pourra pas bénéficier de point de bonus.

Règlement des concours qualificatifs féminins saison

2026/2027

COMITÉ BOULISTE DÉPARTEMENTAL
ARDECHE

CBD07

CBD07

Classement

- Un classement général sera édité et communiqué via le site du CBD07 après chaque concours qualificatif
- Le classement sera fait suivant l'ordre de priorité suivant :
 - Le nombre de points gagnés à l'issue des concours en suivant la liste des points notée dans le chapitre « Attribution des points » puis « points de classement »
 - Le goal-average entre les « points faits » et les points « laissés faire ».
 - Les points faits
 - Le total des bonus
 - L'équipe qui a obtenu le plus grand nombre de points sur une journée
 - L'équipe qui a obtenu le 2ème plus grand nombre de points sur une journée
 - L'équipe qui a obtenu le 3ème plus grand nombre de points sur une journée
 - L'équipe qui a obtenu le 4^{ème} plus grand nombre de points sur une journée
 - S'il y a toujours égalité, l'équipe qui a la moyenne d'âge des joueuses déclarées la plus petite.

Règlement des concours qualificatifs féminins saison

2026/2027



CBD07

Dates et lieux des concours

1er concours qualificatif :

Le 20 septembre 2026 à Jaujac

2^{ème} concours qualificatif :

Le 11 octobre 2026 Alissas

3^{ème} concours qualificatif :

Le 13 décembre 2026 à Le Cheylard

4^{ème} concours qualificatif :

Le 14 février 2027 à Guilhaud Granges

5^{ème} concours qualificatif :

Le 14 mars 2027 à Tournon.